



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 16 décembre 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Présents : Robert JOYOT **Maire,**

Yannig MERLIN , Colette JOLLIVET, Denis ROLLAND, Geneviève DELABY, **Adjoints,**

Francine FAUQUEMBERGUE, Jocelyne BORDIER, Michel VASSEUR, Myriam LEDOUX ; Nancy SUZÉ **Conseillers,**

Absents : Jean-Pierre JOYOTpouvoir à Jocelyne BORDIER

Bruno CAFFIERpouvoir à Robert JOYOT

Laurence LACHAPELLE, Olivier WAUTERS

Assistait à la séance : Mme CORNET

Secrétaire de séance : Geneviève DELABY

Observations sur le compte-rendu de la séance du 15/11/2024 :

F. FAUQUEMBERGUE : C'est elle qui a proposé que la participation de la Commune aux contrats de prévoyance soit fixée à 10 € par mois, et par agent ayant un contrat de prévoyance, (au lieu du minimum légal fixé à 7 €)

Y. MERLIN : pour la vidéo protection, un dossier a été établi et validé par l'ADTO. Il reste en suspens, à charge pour la future équipe municipale, de le poursuivre ou non.



1. Autorisation d'engager des dépenses en attendant le vote du budget 2025.

- Le Maire peut engager des dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget 2024.
- Le Maire peut engager les dépenses de remboursement des emprunts.
- Avec l'autorisation du Conseil, le Maire peut engager des dépenses d'investissement dans la limite de celles inscrites au budget 2024, selon le tableau suivant :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

Crédits votés par opération	Crédits ouverts en 2024	Montant autorisé avant le vote du BP 2025
2051/0023 Concessions et droits similaires	8 300 €	2 075 €
2151/119 Réseaux de voiries	181 800 €	45 450 €
2152/0119 Chemins communaux	6 200 €	1 550 €
21578/0023 Mat et out de voirie	2 000 €	500 €
2181/0023 Inst générales, Aménagements	20 060 €	5 000 €
2181/0032 Mat Mob scolaire	8 000 €	2 000 €
2183/0023 Mat Informatique Communal	6 000 €	1 500 €
2183/0032 École	2 800 €	700 €
2188/0023 autres Immos commune	15 000 €	3 750 €
2188/0032 autre Immos école	8 000 €	2 000 €
2188/150 clôture école	16 200 €	4 000 €
2133/0033 Immos en cours école	25 000 €	6 250 €

Accord unanime du Conseil

2. Parking du Bouloir.

Exposé de M. VASSEUR.

En attendant un aménagement définitif, on aménagerait un parking de 10 places, desservi par un sens unique depuis le haut de la rue des Quarterons, qui se prolongerait, toujours en sens unique, par une route carrossable de 4 mètres de large.

Les travaux comporteraient :

- Un fond de forme
- un géotextile
- Une couche de cailloux de finition,
- Le tout pour environ 13 000 € HT.

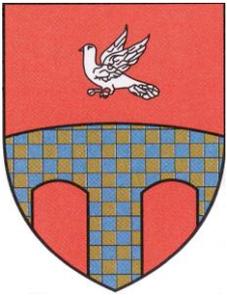
Les travaux pourraient être exécutés dans un mois, mais il faut attendre le vote du budget.

Travaux confiés à M. VASSEUR, qui ne prendra pas de marge.

La majorité du Conseil vote pour cette proposition.

Y. MERLIN et N. SUZÉ ne s'y associent pas : ils souhaitent la création d'un aménagement pérenne, qui privilégie la sécurité des enfants et des parents, qui évite la cohabitation des piétons et des voitures, qui utilise la totalité de la subvention obtenue du Département, et les subventions espérées de la part de la Région et de l'Etat.

Rendez-vous à prendre avec le Syndicat d'Énergie de l'Oise pour l'installation des luminaires, dont la subvention a été accordée.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

3. Cantine annexe.

- Pour des raisons réglementaires, il faut s'attendre à mettre fin rapidement à la livraison des repas depuis Berthecourt.
- R. JOYOT a écrit à la Région pour le transport en car de tous les enfants inscrits à la cantine. Ce pourrait être mis en place rapidement.
- Aménagement de la cantine annexe en cantine satellite « de 1^{er} rang ». Outre l'achat de matériel, cet aménagement comporte des travaux de maçonnerie, de faux plafond, d'électricité, de menuiserie.....

R. JOYOT propose qu'on ait recours à un maître d'œuvre.

- Pour vérifier la faisabilité de l'opération
- Pour en estimer le montant
- Pour l'exécuter, si tel venait à être la décision du Conseil.

Accord unanime du Conseil.

F. FAUQUEMBERGUE insiste sur le fait que le confort des enfants doit être une priorité.

QUESTIONS DIVERSES

R. JOYOT : remercie :

- Virginie COUSTEILS
- Elodie DUMONT
- Laurent GOMEL
- Dominique PELLET

Qui ont profusément décoré Ponchon à l'occasion des fêtes de fin d'année.

R. JOYOT : une gazette sera diffusée dans le courant du mois de janvier à l'occasion de la nouvelle année. Réunion de la commission d'information, le mercredi 8 janvier à 18 heures.

N. SUZÉ : souhaite que des vœux communaux soient organisées. Date présumée : samedi 25 janvier.

R. JOYOT : les conseillers sont invités à une réunion budgétaire prévue pour le samedi 18 janvier à 10 heures.

D. ROLLAND : propose qu'un don soit fait pour MAYOTTE. La question sera vue lors de la réunion consacrée aux subventions.

My LEDOUX : signale des débardages de bois, dans la rue des Petits Prés. Le chemin serait devenu impraticable. Une source aurait été obstruée.

M. VASSEUR : demande que l'on retire les supports de fils électriques et téléphoniques, qui avaient été posés au-dessus de la rue des Quarterons, lors de la construction de l'école.

Date présumée du prochain Conseil : elle sera fixée lors de la réunion budgétaire